

TERRITOIRE DE BELFORT



COMMUNE D'ANGEOT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 3 JUIN 2021

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

✓ Par suite d'une convocation en date du 27 mai 2021, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Angeot étant assemblés en session ordinaire, se sont réunis, à la salle Camille, le jeudi 3 juin 2021, à 20 heures sous la présidence de Monsieur Michel NARDIN, Maire.

✓ Etaient présents : Gilles CORTINOVIS – Pauline DONNA - Anne DUPUIS – Laurence FRANCHEQUIN - François GIL – Thierry LOUVET - Bernadette MARTINATO - Stéphane NAEGEL - Michel NARDIN - Céline OPPENDINGER.

✓ Absent : Éric PERIAT.

Ordre du jour :

1/ Organisation des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin

2/ Emprunt

3/ Subventions associations

4/ Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE)

5/ Informations et questions diverses

- Location de salle

- Travaux

Désignation d'un secrétaire de séance : Thierry LOUVET

1 – Organisation des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin

Afin d'organiser au mieux, la tenue des bureaux de vote, un planning des permanences a été mis en place.

Bureau :

Président : Michel NARDIN

Secrétaire : Bernadette MARTINATO

2 assesseurs Départementales : Pauline DONNA – Anne DUPUIS

2 assesseurs Régionales : Thierry LOUVET – Céline OPPENDINGER

HORAIRES				
8H00 – 10H30	Gilles CORTINOVIS	Huguette CORTINOVIS	Bernadette MARTINATO	Anne DUPUIS
10H30 – 13H00	Stéphane NAEGEL	Nathalie NAEGEL	Mickaël FRANCHEQUIN	
13H00 – 15H30	Laurence FRANCHEQUIN	Fanny MEUCCI	Thierry LOUVET	Anne LOUVET
15H30 – 18H00	Pauline DONNA	Céline OPPENDINGER	Nadine NARDIN	Michel NARDIN

2 – Emprunt

Mr le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, qu'il y a 2 emprunts en cours. Ils se terminent en 2027.

Celui contracté auprès de la Banque Populaire, présentant un taux de 4,47% a fait l'objet d'une demande de renégociation de taux.

La nouvelle proposition est avec un taux de 1,21% avec des frais de renégociation de 1 000€ ce qui permet donc un gain de 3 506,80€

- Le capital restant dû reste le même (35 655,54€) auquel sont ajoutés les frais de renégociation de 1 000€.
- La durée de remboursement par rapport à l'ancien emprunt n'a pas été modifiée (dernière échéance février 2027).
- Avant la renégociation, les tableaux d'amortissement prévoyaient un montant d'intérêts restant de 4 760,22 € (taux de 4,47 %), le nouveau tableau d'amortissement prévoit un montant d'intérêts de 1 253,42 € (taux de 1,21%), soit un gain pour la collectivité de 3 506,80€.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (avec 1 abstention de Mr François GIL) :

- D'approuver le tableau d'amortissement renégocié et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette opération.

Mais Mr François GIL souhaite qu'une étude soit faite, avant de valider cette proposition, pour un rachat de prêt par une autre banque.

Par ailleurs, des propositions ont été faites par 3 banques pour un nouvel emprunt d'un montant de 30 000€.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole Franche Comté dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - o Montant : 30 000€
 - o Durée : 5 ans
 - o Taux fixe : 0,21%
 - o Périodicité : trimestrielle
 - o Frais de dossier, commissions : 50€
- D'approuver le tableau d'amortissement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette opération.

3 – Subventions associations

Des subventions ont été attribuées en début d'année, à certaines associations. Certaines d'entre elles, nous ont remerciés par courriers (Banque alimentaire, Jeunes sapeurs pompiers de Rougemont, Pyxies).

De nouvelles demandes ont été reçues.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

TIERS	Montant subvention 2021
Vaincre la Mucoviscidose	50€
BRCL	80€
Prévention routière	50€

4 – Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE)

Monsieur le Maire présente une sollicitation du Grand Belfort, pour déposer des projets dans le cadre d'un plan de relance de l'économie. Dans l'urgence, Mr le Maire informe le conseil municipal qu'une fiche projet a été déposé pour le remplacement de l'éclairage public par des LED. Un chiffrage rapide a été fait pour un estimatif de 25 000€.

5 – Informations et questions diverses

- Location de salle

Les locations de la salle Camille reprennent. Il faudrait donc prévoir l'organisation pour la gestion de cette salle. Une réunion, avec les personnes en charge de la location, est donc programmée le mardi 15 juin à 17h.

- Travaux

Toutes les subventions demandées auprès du Grand Belfort ont été inscrites dans leur programme.

Suite à la réunion de la commission travaux, il est à noter qu'il a été souhaité le traçage de 3 passages piétons supplémentaires dans le village.

Un nouveau devis a également été demandé pour l'élagage de certains arbres.

Mme Dupuis Anne signale que lors d'une rencontre avec Urs Michel, elle a été sollicitée pour faire remonter une demande de remise en état de la place en face de chez eux.

L'ONF nous informe qu'une vente de bois aura lieu courant juin dans la parcelle 7A.

La commission « décoration de la salle de mairie » informe les membres du conseil municipal qu'ils ont reçu plusieurs devis pour la Marianne, qu'une réflexion est menée pour la décoration des murs et pour la façon d'organiser le choix de la Marianne (vote par les jeunes du village etc....)

Fin de séance : 21h30.

Le Maire,

Michel NARDIN



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Nardin', is written over the printed name. The signature is fluid and cursive.